

Circulaire du Chef du Département politique, P. Aubert¹

Berne, 1^{er} juin 1978

Comme je l'avais annoncé lors de mon entrée en fonction, je reprends contact aujourd'hui avec vous pour vous faire part de mes premières expériences et de quelques projets.

Je me suis efforcé de rencontrer personnellement, chacun dans son bureau, les collaborateurs de la centrale; il me reste encore bon nombre de services à visiter, et je compte m'y consacrer au gré de mon emploi du temps, décidément très chargé.

Partout, j'ai été impressionné par l'amabilité de l'accueil et par l'intérêt au travail de mes interlocutrices et interlocuteurs. J'ai été vivement intéressé par la variété des tâches qui incombent aux divers services et par le sens des responsabilités que vous manifestez tous.

De même, j'ai eu l'occasion de me pencher à diverses reprises sur les problèmes de certaines de nos représentations à l'étranger. La circulation des informations de la centrale vers nos missions est un de mes soucis constants. J'attire périodiquement l'attention de mes collaborateurs sur la nécessité de tenir régulièrement nos postes au courant à la fois de ce qui se passe à Berne de manière générale, et de l'évolution des affaires qui les touchent plus directement. Cette question figurera d'ailleurs à l'ordre du jour de la Conférence

1. *Circulaire*: CH-BAR#E2005A#1991/16#69* (t.111.1). *Adressée aux collaboratrices et aux collaborateurs du Département politique.*



des ambassadeurs de la fin août². D'ores et déjà, je tiens à ce que les représentants du Département à l'étranger sachent combien ils sont présents à mon esprit et qu'ils sont les «invités silencieux» de nos séances internes.

Mes principales activités de ce dernier trimestre ont porté d'abord sur les affaires parlementaires: défense du crédit de 735 millions de francs pour la coopération au développement³, rapport sur l'état des ratifications de conventions du Conseil de l'Europe⁴, tours d'horizon, prise de position sur la Conférence de Belgrade sur les suites de la CSCE⁵. En second lieu, j'ai mis à l'étude, comme vous le savez, une action plus systématique de notre pays en faveur du désarmement⁶, en faveur aussi des droits de l'homme⁷, et je compte reprendre le dossier de l'ONU⁸. Il m'apparaît en effet que la défense de l'indépendance du pays et de sa sécurité doit prendre des formes plus actives, et que ces secteurs-là méritent que nous y fassions valoir nos vues avant d'être placés devant des choix sans issue.

Ces nouvelles directions ne remplacent pas, bien entendu, les valeurs traditionnelles de notre diplomatie: elles les complètent et les raffermissent. Elles sont le corollaire naturel de l'engagement plus prononcé de notre pays sur la scène mondiale, entrepris au début des années 70, et qui commence à porter ses fruits. C'est une forme plus concrète de notre principe de disponibilité, qui implique une responsabilité accrue dans les efforts de la communauté internationale pour la paix et la justice.

C'est d'ailleurs ce message que je désire faire comprendre aux interlocuteurs étrangers que je vais rencontrer ces prochains mois⁹. J'attache du prix aux contacts personnels, et c'est pourquoi j'ai prévu un programme de voyages à l'étranger et de rencontres en Suisse qui doit me permettre d'aller au-delà du cercle de nos partenaires habituels.

D'une part, je vais recevoir les Ministres des affaires étrangères de Pologne¹⁰ et de Yougoslavie¹¹, prélude à ma visite à Budapest¹² et de Moscou¹³.

2. Cf. le procès-verbal de la Conférence des ambassadeurs du 30 août au 1^{er} septembre 1978, dodis.ch/48268.

3. Cf. le PVCF N° 1935 du 23 novembre 1977, dodis.ch/52097; le procès-verbal de G. Lutz-Munter et M. Reymond de février 1978, dodis.ch/52217 et le procès-verbal de E. Frischknecht et J. Descombes de mai 1978, dodis.ch/52220.

4. Rapport sur la Suisse et les conventions du Conseil de l'Europe du Conseil fédéral du 16 novembre 1977, dodis.ch/52406.

5. Sur la réunion de Belgrade de la CSCE, cf. DDS, vol. 27, doc. 126, dodis.ch/49325.

6. Cf. DDS, vol. 27, doc. 166, dodis.ch/48273.

7. Cf. DDS, vol. 27, doc. 114, dodis.ch/49960.

8. *Ibid.*, en particulier note 12.

9. Pour le programme de rencontres de P. Aubert prévu en janvier 1978, cf. DDS, vol. 27, doc. 111, dodis.ch/52279.

10. E. Wojtaszek. Sur sa visite à Berne en septembre 1978, cf. le compte rendu de M. Coquoz du 10 novembre 1978, dodis.ch/48120.

11. J. Vrohvec. Sur sa visite à Berne en septembre 1978, cf. le compte rendu de M. Coquoz du 3 octobre 1978, dodis.ch/48199.

12. Sur la visite de P. Aubert à Budapest en novembre 1978, cf. DDS, vol. 27, doc. 185, dodis.ch/48355.

13. La visite a été annulée à cause de l'affaire Jeanmaire. Cf. DDS, vol. 27, doc. 47, dodis.ch/48692, en particulier note 2. La visite de P. Aubert à Moscou eu lieu seulement en septembre 1986.

D'autre part, je compte me rendre en Afrique occidentale¹⁴, en Amérique latine¹⁵ et en Asie¹⁶. Ainsi, vis-à-vis des pays de l'Est européen comme à l'égard de pays représentatifs du Tiers monde, je serai en mesure de manifester la présence de la Suisse et de réaffirmer effectivement sa vocation universelle et humaniste.

Telles sont quelques-unes des activités ou des idées dont je voulais vous faire part; vos suggestions, critiques ou commentaires sont les bienvenus. J'ai pu mesurer à quel point l'action de chacun d'entre vous est importante, à Berne ou dans le service extérieur, et combien est tangible l'interdépendance qui existe entre «ceux de la centrale» et «ceux de l'étranger». C'est ce dialogue qui permet à notre département de fonctionner efficacement, et nous le développerons ensemble.

14. Cf. la compilation thématique dodis.ch/T1449.

15. *Après avoir renoncé à un voyage prévu en 1980, P. Aubert s'est rendu en Argentine, en Colombie, au Venezuela et au Mexique du 2 au 17 octobre 1984. Cf. doss. CH-BAR#E2001E-01#1991/17#962* et CH-BAR#E2010A#1995/313#1231-4* (B.15.22.5).*

16. *En 1985, P. Aubert visitait plusieurs pays du Proche-Orient et, en 1986, l'Inde, le Pakistan et la Chine.*